



Ville de Pirae

OFFRE D'EMPLOI

Nom de la Collectivité : **Ville de PIRAE**

Intitulé du poste : **1 Agent de police municipale**

Catégorie : A B C D

Niveau de diplôme minimum requis : Aucun DNB/CAP/BEP BAC BAC+3

Spécialité : Administrative Technique Sécurité Civile **Sécurité Publique**

Grade : **Gardien ou Brigadier**

Service d'affectation : **Service de la sécurité civile et publique - Bureau de la sécurité publique**

Localisation : **Hôtel de ville de Pirae – Territoire communal**

Type de recrutement : **Permanent**

Temps de travail : **Temps complet**

Date limite de dépôt des candidatures : **06 mai 2026 avant 12h**

Emploi à pourvoir à compter du : **1^{er} juin 2026** (date prévisionnelle)

Missions principales : Réaliser les missions de police en matière de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques. Assurer une relation de proximité avec la population.

Activités :

- Veille et prévention en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques ;
- Recherche et relevé des infractions ;
- Rédaction et transmission d'écrits professionnels ;
- Commandement des interventions d'une équipe de police municipale ;
- Accueil et relation avec les publics ;
- Police des funérailles et des cimetières ;
- Permanence opérationnelle du service de police municipale ;
- Se rendre disponible en toutes circonstances pour exécuter les missions relevant des nécessités de service de la collectivité.

Profil recherché :

- Formation/Qualification obligatoire(s) : DNB/CAP/BEP
- Qualification obligatoire : permis de conduire VL
- Aimer le contact avec la population, parler Tahitien est fortement recommandé
- Sens du service public
- Être rigoureux, organisé et professionnel
- Faire preuve de sang froid
- Fort esprit d'équipe
- Bonne condition physique, très grande disponibilité
- Faire preuve de réserve et de neutralité

Recrutement ouvert à :

- Tout fonctionnaire communal titulaire du grade de « gardien » ou « brigadier » de la spécialité Sécurité publique.
- Tout lauréat de l'examen professionnel de la FPC de la spécialité et du grade correspondants.
- Tout fonctionnaire autre que communal de grade équivalent (procédure de détachement).
- Toute personne non-fonctionnaire répondant au profil recherché.

Rémunération : conditions statutaires

Pour tout renseignement, contacter le bureau RH, par email à emploi@pirae.pf.

Votre dossier de candidature devra être adressé à M. Edouard FRITCH, maire de la ville de Pirae, BP 51 585 – 98 716 Pirae et devra comprendre :

- CV avec adresse, e-mail et numéro de téléphone personnel
- Lettre de motivation
- Copie du diplôme obtenu correspondant ou le plus élevé
- Copie du permis de conduire cat B
- Copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)
- Certificat médical d'aptitude sportive
- Si déjà en activité de la sécurité publique (APJA ou ASP) : Arrêté de titularisation + certificat médicale d'aptitude.

Les dossiers de candidatures doivent être transmis selon les modalités suivantes :

- Par courrier électronique à l'adresse : emploi@pirae.pf
- Au bureau des ressources humaines, 1^{er} étage de l'hôtel de ville de Pirae.

Date limite de dépôt des candidatures : Mercredi 06 mai 2026 avant 12h

**TOUT DOSSIER INCOMPLET ET/OU TRANSMIS APRES LA DATE ET HEURE
LIMITE DE DÉPÔT DE CANDIDATURE SERA REJETE**